y a dans les faits que nous venons de signaler une nouvelle preuve de la nature animale du phytoblaste.

M. H. Baillon. — *Les appendices stipulaires des Leycesteria.* — On sait qu'il n'y a pas d'autre différence absolue entre les Rubiacées et les Caprifoliacées que l'absence des stipules dans ces dernières, par nous réunies aux Rubiacées à titre de section (*Hist. des pl.*, VII, 252-361). Cependant nous avons vu des Rubiacées proprement dites dépourvues de stipules, et c'est à ce titre que le *Microsplenium*, simple espèce du genre *Machaonia*, a été décrit comme genre nouveau de Caprifoliacées (B. H., *Gen.*, II, 4, n. 4). Nous ne reviendrons pas ici sur les stipules et les stipelles qui peuvent s'observer chez les Viburnées. Mais en examinant des pousses vigoureuses de *Leycesteria*, telles qu'on en trouve souvent dans les cultures, nous avons vu leurs feuilles opposées reliées l'une à l'autre par une lame stipulaire, quelquefois assez développée pour atteindre un demi-centimètre de hauteur. Très souvent ce n'est qu'une de ces lignes transversales saillantes, comme on en constate tant parmi les Loganiacées. Mais parfois aussi ce sont des organes dont la nature foliaire ne peut être mise en doute; car au lieu de faire simplement suite aux couches corticales les plus extérieures de l'axe, ces appendices présentent deux épidermes distincts et un réseau de nervures plus ou moins riche.

Les *Adoxa* ont simplemement la base du pétiole dilatée en gaine. Ce ne sont ni des Sambucées ni des Caprifoliées ; nous les avons (*Tr. Bot. méd. phanér.*, 773) laissés rapprochés des *Chrysosplenium*.

M. H. Baillon. — *Le nouveau genre* Siphocolea. — Ce genre de Bignoniacées appartiendra peut-être au groupe des Crescentiées; mais son fruit est inconnu. Il mérite cependant d'être signalé, car il est le seul dont la fleur soit pourvue d'un calice à long tube cylindrique. Dans le type de genre, le *S. rhoifolia*, ce tube n'a pas moins de 4, 5 centimètres de long, sur un demi-centimètre à peine de diamètre. En haut il porte cinq côtes mousses qui répondent à même nombre de dents valvaires, un peu aiguës. En dehors, surtout en haut, il est parsemé de glandes peltées, semblables à celles qu'on observe sur beaucoup d'autres Bignoniacées. La corolle a un tube cylindrique et un limbe étalé, à 5 lobes peu iné-

gaux, obtus, d'abord imbriqués et corrugués dans le bouton. L'androcée didyname, porté sur le tube de la corolle, est inclus, et les anthères sont à deux loges oblongues, descendantes et divergentes. Il y a un staminode subulé ; et un disque annulaire entoure la base de l'ovaire, qui est sessile, avec deux loges complètes, sauf à l'extrême sommet. Le style se termine par deux lames losangiques, intérieurement stigmatifères, et il y a, dans chaque loge, deux séries verticales d'ovules : une vers chacun des bords de la cloison. Boivin, qui adécouvert cette espèce à Madagascar, sur les bords de la rivière Djabel (Nosibé), nous apprend qu'elle est arborescente. Toutes ses parties sont glabres. Ses feuilles, opposées ou verticillées par trois, sont imparipennées, avec 3-5 paires de folions pétiolulées, ovales-acuminées, fortement nervées. Les fleurs forment une vaste grappe terminale, décomposée, dont les ramifications portent de nombreuses cymes, avec d'étroites bractées lancéolées.

Dans le *S. Boivini*, deuxième espèce due au même collecteur, et qui vient de la baie de Diégo-Suarès, également au nord-ouest de Madagascar, les feuilles composées-pennées ne nous sont connues que dans l'état jeune. Leurs folioles sont aussi ovales-acuminées, mais finement crénelées. Les fleurs se montrent en même temps que ces jeunes feuilles, disposées aussi en grappes ramifiées de cymes. Leur calice est encore un tube étroit à cinq dents ; mais il est chargé de poils blanchâtres et finement laineux. La corolle est fortement imbriquée et plissée-chiffonnée dans le bouton. Elle est, d'après Boivin, blanche comme celle de l'espèce précédente. Le disque hypogyne est déprimé, et les lames stigmatifères du style sont longuement losangiques. La cloison de séparation des deux loges fait défaut au sommet, et les ovules sont aussi bisériés dans chaque loge. Les bractées qui accompagnent les fleurs sont relativement très larges ; elles occupent les côtés du pédicelle et peuvent être immédiatement attachées sous la base du calice.

A ce genre se rapportera probablement encore le n° 3307 de l'herbier d'Hildebrandt (*S. ? Hildebrandtii*), qui vient de Vavatobé et a aussi des corolles blanches. C'est, dit-on, un petit arbre. Ses feuilles composées-pennées ont des folioles arrondies et insymétriques à la base et longuement acuminées-cuspidées au sommet. Elles sont glabres, comme toute la plante. Le calice représente

ici un tube plus court et glabre. La corolle, d'un blanc de lait, a 4 centimètres de long et de large et rappelle assez bien celle d'un *Franciscea*. Son tube est étroit, droit, un peu resserré vers la base, et son limbe à peu près rotacé a cinq lobes étalés, arrondis, fortement nervés et veinés. Les deux postérieurs sont un peu plus grands que les trois autres. Les étamines sont incluses, didynames, et les ovules sont bisériés dans chaque loge. Peut-être cette disposition des ovules indique-t-elle que le fruit sera déhiscent et que ces plantes appartiendront à la série des Técomées ; mais nous ne pouvons rien affirmer à cet égard, et nous prions les explorateurs de Madagascar de rechercher le fruit de quelqu'une de ces trois espèces, fruit dont l'étude ne peut manquer d'être particulièrement intéressante.

M. H. Baillon. — *L'organisation florale des* Seemannia. — Ce genre devra être conservé, et nous en sommes particulièrement heureux pour la mémoire de B. Seemann, qui fut un botaniste très laborieux et très dévoué. Mais les caractères par lesquels on le distingue sont en partie inexacts, particulièrement celui de l'androcée sur lequel Bentham insiste : « *Filamenta basi postice gibba v. calcarata.* » Il n'y a pas d'éperon sur le filet staminal des *Seemannia ;* mais ces filets vont en s'élargissant graduellement du sommet à la base, et leur base renflée est un peu plus proéminente en arrière qu'en avant. Il est constant que ces filets s'attachent tout en bas de la corolle, sur la ligne même qui unit celle-ci au réceptacle. Le réceptacle loge la moitié de l'ovaire environ dans sa concavité, et au point d'émergence de l'ovaire se voit un disque circulaire, continu, mince, un peu sinueux sur son bord libre. La forme de la corolle est bien connue, et quoi qu'en dise Bentham, elle est exactement figurée par M. Regel. Mais le point capital, remarquable dans le groupe auquel appartient ce genre, et qui est une exception rare dans toute la famille, c'est qu'à tout âge du bouton, les divisions inégales et courtes de la corolle ont des bords épais et en préfloraison *valvaire.* Les anthères, plus ou moins rectangulaires, collées bords à bords, comme on l'a dit, ont le dos du connectif épais, plus ou moins proéminent. Dans l'espèce type, les fleurs, dites par Bentham axillaires et solitaires, forment une courte grappe terminale ou quelques ombelles superposées en